

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en séance publique le :

LUNDI 27 AVRIL 2026
à 18h00, Salle du Conseil Municipal, 2 route de Blagon.

L'ordre du jour sera le suivant :

Désignation d'un (e) secrétaire de séance

Information des décisions prises par Monsieur le Maire par délégation du Conseil Municipal.

Information de l'état annuel récapitulatif des indemnités perçues par les élus au 31 décembre 2025.

FINANCES

1 - Approbation du Compte Financier Unique 2025 – Budget principal de la Commune.

2 - Approbation du Compte Financier Unique 2025 – Budget annexe de la Forêt.

3 - Affectation du résultat de la section de fonctionnement au titre de l'exercice 2025 – Budget principal de la Commune 2026.

4 - Affectation du résultat de la section de fonctionnement au titre de l'exercice 2025 – Budget annexe de la Forêt 2026.

5 - Vote des taux communaux d'imposition des taxes directes locales 2026.

6 - Excédent du Budget annexe de la Forêt 2025 – Transfert au Budget principal de la Commune 2026.

7 - Vote du Budget Primitif 2026 – Budget principal de la Commune.

8 - Vote du Budget Primitif 2026 – Budget annexe de la Forêt.

9 - Attribution des subventions aux associations 2026.

RESSOURCES HUMAINES

10 - Droit à la formation des élus – orientations, priorités, crédits et adoption du plan prévisionnel.

11 - Modalités de prise en charge de frais engagés par les élus dans l'exercice de leur mandat et approbation du règlement d'utilisation des moyens matériels mis à leur disposition.

12 - Besoin complémentaire en Accroissement Temporaire d'Activité (ATA) – 2026.

ADMINISTRATION GENERALE

13 - Désignation des délégués de la Commune au sein du Syndicat Départemental d'Energies et Environnement de la Gironde (SDEEG).

Questions et informations diverses.



Le Maire,

Loïc BALLONGUE